

# Appels à projets du programme « Autonomie : personnes âgées et personnes en situation de handicap » 2022

## Avis et composition du Comité scientifique d'évaluation

01 décembre 2022

### Table des matières

Avis du Comité scientifique d'évaluation – 2022 .....	2
Qualité scientifique des projets et champ des quatre appels .....	2
Recherche participative .....	2
Ampleur et organisation des projets .....	3
Montage budgétaire .....	3
Contrat de définition .....	3
Place des thèses .....	4
Articulation des projets de recherche portés par un même porteur .....	4
Membres du Comité scientifique d'évaluation – 2022 .....	4

## Avis du Comité scientifique d'évaluation – 2022

Suite au processus d'évaluation des projets soumis en réponse à l'appel à projets Autonomie, lancé par l'IRESP et la CNSA, et dans le prolongement des deux avis rendus en 2020 et 2021, le Comité scientifique d'évaluation (CSE) a souhaité préciser certains points relatifs à ce processus d'évaluation. Nous invitons cependant les porteurs de projets à se reporter à ces deux précédents avis<sup>1</sup>, qui restent tout à fait d'actualité, et dont nous ne reprenons pas ici certaines questions récurrentes (par exemple le caractère non obligatoire de la pluridisciplinarité).

### Qualité scientifique des projets et champ des quatre appels

Le comité scientifique souligne cette année encore la qualité scientifique des projets soumis. Le nombre de projets soumis est stable (36 en 2020, 43 en 2021, 38 cette année). La part de projets recommandés au financement a légèrement baissé par rapport aux années précédentes, avec 17 projets sur 38 (contre 17 sur 36 en 2020 et 21 sur 43 en 2021). Cette baisse s'explique principalement par un nombre un peu plus important cette année de projets pertinents d'un point de vue scientifique mais manquant de finalisation dans la problématisation ou la construction méthodologique.

L'appel Soutien à la structuration de communauté mixte de recherche (SCMR) semble avoir trouvé sa place, avec une proportion plus importante de projets intégrant bien les dimensions attendues et donc proposés au financement (3 sur 5, contre 2 sur 9 l'année dernière). L'appel ESTOMS a connu un moins grand succès cette année, ce qui est sans doute un contre-effet du nombre élevé de projets de bon niveau déposés l'année dernière.

Tableau 1 : Nombre de projets recommandés par appels à projets – session 2022

Appel	Projets recommandés au financement	Projets non recommandés au financement	Total
Autisme et SHS 3	2	1	3
Blanc 13	8	5	13
ESTOMS 4	4	4	8
SCMR 3	3	2	5
Total	17	12	29

### Recherche participative

Le CSE tient à rappeler que la dimension participative n'est pas une condition *sine qua non* au financement des projets et que les projets de recherche « classiques » rentrent également dans le champ de l'appel. Elle n'est pas non plus un moyen pour obtenir un budget plus important. Lorsqu'elle est affichée, la dimension participative doit être expliquée. Pour cela, mentionner l'une ou l'autre partie prenante dans la liste des équipes impliquées ne suffit pas. Le projet doit revenir sur les modalités de la participation, sur ses étapes, sur son intérêt, sur la coordination entre chercheurs et parties prenantes, etc. Ce point avait déjà été souligné dans l'avis rédigé en 2021, l'évaluation des projets a néanmoins montré qu'il était nécessaire de le rappeler.

<sup>1</sup> Consultez [l'avis du CSE 2020](#).  
Consultez [l'avis du CSE 2021](#).

Le CSE rappelle donc que l'appel définit les critères *minima* pour qu'un projet soit considéré comme participatif : il s'agit de la participation des parties prenantes à la définition de la problématique et à la valorisation des résultats. Même si toute démarche participative ouvre sur une certaine incertitude et ne peut être programmée à l'avance dans le projet, il est important que le porteur présente la manière dont il compte mettre en œuvre cette démarche. Ainsi, il est important de présenter en détails, dans le projet, quels seront les acteurs mobilisés, en quoi consistera leur participation, à quelles étapes de la recherche ils seront invités à participer et comment, et enfin quelle sera leur contribution. Il est également important de donner des indications sur la démarche mise en œuvre pour rendre possible cette participation, les outils mobilisés, etc.

## Ampleur et organisation des projets

Parmi l'ensemble des projets soumis à l'appel, le CSE a observé, cette année, l'augmentation du nombre de gros projets, c'est-à-dire de projets impliquant un nombre important d'équipes (au-delà de 4) et un nombre important de chercheurs. Si l'appel à projets n'indique aucune limite au nombre d'équipes et de chercheurs impliqués, le CSE tient à insister sur la nécessité pour le porteur, de réfléchir au dimensionnement de son projet et d'ajuster ce dimensionnement à la problématique scientifique, à la durée des projets (en fonction de l'appel) et au budget présenté (dont la limite varie aussi en fonction des appels). Lorsque le projet implique plusieurs équipes (et notamment au-delà de 4), il est important de bien expliquer le rôle de chacune et de prévoir les modalités de coordination entre elles (temps de coordination, personnel dédié, réunions de travail, etc.).

Dans la même ligne d'idées, le nombre de chercheurs ou, plus largement, de participants doit être ajusté au projet présenté. Le rôle et la contribution de chacun doivent être précisés. Pour les chercheurs, l'indication de temps de travail très faible (en-dessous de 5%) n'apparaît pas pertinente. Être impliqué dans un projet quelques heures par mois relève des activités habituelles des chercheurs et non de la participation active à un projet de recherche.

## Montage budgétaire

Le CSE constate que les montages budgétaires des projets posent souvent des problèmes techniques ou manquent d'explication. Il souligne que cet aspect n'est pas secondaire et invite les porteurs à être attentifs à cette question. Ainsi, les différents postes de financement doivent être présentés et justifiés. Mentionner simplement le montant prévu pour chaque dépense ne peut suffire, il faut détailler ces dépenses et les argumenter en lien avec le projet. Lorsque la recherche est participative, il est possible de demander un budget plus important que pour un projet classique. Le CSE est alors vigilant sur le fait que le budget demandé soit justifié par la mise en place de la démarche participative. Enfin, lorsque le projet de recherche implique plusieurs financements, soit parce qu'il s'articule avec d'autres projets financés (par la CNSA et l'IRReSP ou par d'autres financeurs), soit parce qu'il mobilise d'autres sources de financement, il est important d'expliquer précisément cette articulation.

## Contrat de définition

Dans son avis de 2020, le CSE avait mentionné le fait que la modalité de soutien « contrat de définition » était peu investie par les chercheurs. Cette année également, le CSE a constaté que certains projets de recherche étaient soumis selon la modalité « soutien à des projets de recherche » alors qu'ils n'étaient pas complètement finalisés (problématique et méthodologie). Il encourage les porteurs à utiliser d'avantage la modalité « contrat de définition » qui leur permettrait de prendre le temps de finaliser leur projet pour ensuite le soumettre en tant que projet de recherche à un appel.

## Place des thèses

Le CSE constate à nouveau que les projets impliquant des thèses précisent encore trop peu souvent l'articulation entre la thèse et le projet de recherche général, le rôle du doctorant et des autres chercheurs. Le point 5 de son avis de 2021 était consacré à cette question. Les porteurs de projet impliquant des thèses sont invités à s'y reporter.

## Articulation des projets de recherche portés par un même porteur

Certains porteurs de projets ont, cette année, déposé plusieurs projets dans différents appels. D'autres ont déposé un projet à l'appel Blanc, qui était articulé à un projet déposé antérieurement à l'appel SCMR. Les appels Blancs, ESTOMS, Autisme, d'une part, SCMR d'autre part, ont des objectifs différents. Les premiers sont des appels à projets de recherche, le dernier porte sur la constitution de communauté mixte. Un porteur peut donc tout à fait soumettre à ces deux appels des projets articulés, portant sur une même thématique. Le CSE tient d'ailleurs à souligner l'effort qu'ont fait certains porteurs pour distinguer ce qui relevait du projet de recherche et ce qui relevait de la constitution d'une communauté mixte, en lien avec une thématique. Mais le CSE tient également à insister sur l'importance, dans ce cas, de bien expliquer dans le dossier l'articulation des deux projets, c'est-à-dire à la fois leur périmètre distinctif et les liens entre les deux, et ce à tout niveau : scientifique, organisationnel, financier. Cette attente est valable pour les projets déposés une même année, mais aussi pour des projets proposés sur deux années différentes. Enfin, le CSE souligne le fait que l'évaluation porte sur chacun des deux projets, indépendamment l'un de l'autre, et que le classement de chaque projet dépendra de sa qualité intrinsèque et relative par rapport aux autres projets soumis dans l'appel concerné.

## Membres du Comité scientifique d'évaluation – 2022

En 2022, le CSE est composé de 21 membres et deux coprésidents. Le CSE s'est réuni le 02 juin puis les 07 et 08 novembre 2022.

Le Tableau 2, ci-dessous, présente chacun des membres, sa discipline et son statut au sein du CSE.

Tableau 2 : Composition du CSE 2022

NOM	PRENOM	DISCIPLINE	STATUT
<b>Winance</b>	Myriam	Sociologie	Coprésidente du CSE 2022
<b>Guilhot</b>	Nicolas	Sciences de gestion, histoire	Coprésident du CSE 2022
<b>BAUDOT</b>	Pierre Yves	Sociologie, Science politique	Membre
<b>BERARD</b>	Alain	Médecine santé publique et médecine sociale, économie de la santé, gérontologie	Membre
<b>BERGUA</b>	Valérie	Psychogérontologie	Membre
<b>BERTEZENE</b>	Sandra	Sciences de gestion	Membre
<b>BERTRAND</b>	Louis	Sociologie	Membre
<b>CHAMAHIAN</b>	Aline	Sociologie	Membre
<b>DAMMAME</b>	Aurélie	Sociologie	Membre
<b>d'ARRIPE</b>	Agnès	Sciences de l'information et de la communication, Sociologie	Membre
<b>DROZ MENDELZWEIG</b>	Marion	Anthropologie	Membre

<b>ESPAGNACQ</b>	Maude	Démographie	Membre
<b>EYRAUD</b>	Benoît	Sociologie	Membre
<b>FONTAINE</b>	Roméo	Sciences économiques	Membre
<b>GATTI</b>	Laurence	Droit privé, médical et action sociale	Membre
<b>GREACEN</b>	Tim	Psychologie sociale	Membre
<b>HELMER</b>	Catherine	Santé publique, Epidémiologie	Membre
<b>HUMBERT</b>	Christophe	Sociologie	Membre
<b>JAEGER</b>	Marcel	Sociologie	Membre
<b>LERAY</b>	Emmanuelle	Epidémiologie, santé publique	Membre
<b>PENNEC</b>	Sophie	Economie/démographie	Membre
<b>POPA ROCH</b>	Maria	Psychologie de l'éducation	Membre
<b>RAPEGNO</b>	Noémie	Géographie, sociologie	Membre